

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

VOL. 96

Fondée le 1er septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 15 JUIN 1922

5c le numero

No. 24

La Lutte pour le Pétrole

Pour saisir toute l'importance de la rumeur concernant la concession qui aurait été faite par le gouvernement de Moscou à la "Shell Company," des puits de pétrole du Caucase, il est indispensable de connaître certains faits économiques.

Tout le monde sait l'importance qu'a prise en ces dernières années la question du pétrole. De plus en plus, dans les flottes, dans les transports, dans l'industrie, l'emploi du pétrole, et dans l'automobile celui de la gazoline qui en provient, tend à devenir la source d'énergie motrice la plus employée.

Toutes les nations sont donc économiquement concernées à s'assurer une alimentation abondante en pétrole, et dans les meilleures conditions possibles. Il y va de leur avenir économique.

Or, quelques nations seulement détiennent sur leur territoire les ressources voulues à cet égard.

Au premier rang de ces nations ainsi favorisées figurent les Etats-Unis. C'est chez eux qu'a été réalisé le plus grand développement de l'exploitation pétrolière. La production américaine de pétrole représentait, en 1920, soixante-quatre pour cent de la production mondiale.

La "Standard Oil," organisée en 1865 par John D. Rockefeller comme agence de distribution du pétrole américain, est devenue la principale agence de distribution du pétrole dans le monde.

Fondée au capital de 1 million de dollars, et distribuant au début 600 barils par jour, elle avait, en 1920, un capital d'un billion de dollars, et sa production annuelle s'élevait à 200 millions de barils.

La "Standard Oil" est devenue en réalité un super-état dans l'Etat américain, et une puissance formidable dans le champ économique mondial, grâce à sa richesse financière et à son contrôle de ce qui, de fait, est devenu le sang de l'organisme économique des nations.

Vis-à-vis de la "Standard Oil" se dresse aujourd'hui une seule rivale capable de lui faire une concurrence active: c'est la "Shell Company," en réalité la "Royal-Dutch-Shell," formée par l'alliance d'une compagnie hollandaise, la "Royal-Dutch," et de la "Shell Transport," compagnie anglaise.

La "Royal-Dutch," fondée à La Haye en 1890, au capital de 1,400,000 florins, pour exploiter les champs pétroliers épars en Malaisie, était, à l'encontre de la "Standard Oil," une entreprise de production et non simplement une agence de distribution. Elle fut amenée par la suite, en 1907, pour lutter contre sa puissante rivale et se procurer les moyens de transports requis, à s'allier avec la "Shell Transport," fondée en 1897, à Londres, par Marcus Samuel, qui possédait une importante flotte de bateaux océaniques.

En 1920, la "Dutch-Shell" possédait un capital de plus de 4 milliards de piastres, une flotte de 1,500,000 tonnes, produisait, raffinait et transportait 15 millions de tonnes de pétrole par an.

Entre ces deux formidables puissances, la lutte est engagée, et l'objectif est la prise de possession des champs pétroliers dans l'univers.

En fait, la lutte pour le contrôle de cette région est, à l'heure actuelle, l'axe de toute la politique.

L'Angleterre s'est assurée le contrôle de la région de Mossul-Bagdad, renfermant le plus beau gisement du monde. Elle travaille sans se laisser rebuter à s'assurer le contrôle du réservoir persan; si, d'autre part, la "Dutch-Shell" pouvait acquiescer de Moscou l'exploitation du pétrole du Caucase, la Grande-Bretagne posséderait pour l'avenir une suprématie économique au moins égale à celle que lui avait assurée dans le siècle dernier sa richesse en houille.

Un Cadeau du Peuple Américain



Ce magnifique cadeau de guerre est exposé actuellement au Palais de la Légion d'Honneur à Paris. Ce cadeau a été présenté au maréchal Foch par le peuple américain lorsque le grand soldat de France est venu visiter ce pays.

LE COURS DU CHANGE

FORTE DÉPRESSION DANS TOUS LES CHANGES. MARCHÉ TRÈS INSTABLE.

On n'a pas, en général, grande foi dans les résultats de la conférence de La Haye. Les financiers français cependant ont confiance que les conversations récentes échangées à Londres entre Mr. Poincaré et Lloyd George amèneront une meilleure entente entre les deux pays. L'entente indispensable et fondamentale est clarifiée par J. P. Morgan à la Commission des Réparations, pour la solution de problèmes économiques de l'Europe. Ce rapprochement plus étroit a été désiré plusieurs fois déjà durant ces dernières années sans aucun résultat réel. Il est significatif cependant que malgré l'effet désastreux du rapport des Banquiers concernant l'emprunt à l'Allemagne, les valeurs "chemins de fer" sont certaines de "regagner" pendant le mois prochain.

	Livre Anglais:	Ouvert	Fermé
Mardi, 13 juin	..	4.45	4.46
Lundi, 19 juin	..	4.39 7-16	4.38 3/4
Francs Français:			
Mardi, 13 juin	..	8.85	8.75
Lundi, 19 juin	..	8.49	8.50
Francs Belges:			
Mardi, 13 juin	..	8.25	8.18
Lundi, 19 juin	..	8.11	8.10
Lires Italiennes:			
Mardi, 13 juin	..	5.03	4.96
Lundi, 19 juin	..	4.80	4.78
Marcs Allemands:			
Mardi, 13 juin	..	.32	.31
Lundi, 19 juin	..	.30	.30 3/4

LEANDRE.

LA PASSION A NANCY

Les représentations de La Passion à Nancy ont eu en 1921 un succès mondial et ont attiré plus de 100,000 spectateurs; elles vont reprendre en 1922 puis elles seront interrompues l'espace de dix ans.

"Variété et pathétique beauté des scènes, richesse des décors, perfection des chants soutenus par un orchestre d'artistes, féeries de la lumière électrique, présence de plus de mille personnes revêtues de costumes du temps, tout se réunit pour charmer les yeux et les oreilles, intéresser l'esprit et remuer profondément le cœur..."

Les Représentations auront lieu les: 11 juin; 2, 9, 14, 16, 23 juillet; 6, 13, 20, 27 août; 3, 10, 17, 24 septembre (de 9 h. 1-2 matin à 5 h. soir, avec une interruption de deux heures à midi); les 1er et 22 août (de 4 h. 1-2 soir à minuit, avec un intervalle d'une heure et demie pour le dîner).

Les prix des billets sont de 30 fr., 25 fr., 20 fr., 15 fr., 10 fr., avec réduction de 5 fr. par billet, par groupe de cinq; Fauteuil: 50 fr.

Demandez le programme complet et les renseignements à Monseigneur Petit, Curé de Saint-Joseph, à Nancy, France.

Au lieu de servir des serviettes à leurs clients dans les salles de bain, quelques hôtels de New-York possèdent des systèmes par lesquels un courant d'air vient sécher pratiquement les mains des personnes qui viennent de se laver.

L'Emprunt International

On le considère dans certains milieux comme le seul et unique remède aux difficultés présentes que l'on ramène à la baisse du mark et à la non-exécution des clauses financières du traité de Versailles. Il s'en faut cependant que cet emprunt, dont personne ne songe d'ailleurs à nier tout ce qu'il comporte de difficultés de préparation, et d'exécution, réunisse l'unanimité des suffrages dans les milieux financiers.

Beaucoup estiment, en effet, que le crédit de l'Allemagne est tombé si bas que le Reich ne pourra obtenir un emprunt extérieur qu'à des conditions extrêmement onéreuses. De ce fait, il se trouverait exposé, dans un avenir prochain, à de plus grosses difficultés que celles qu'il devrait vaincre aujourd'hui. Il ne pourrait remonter son crédit que si les Alliés consentaient à abandonner, au profit des souscripteurs de l'emprunt, les hypothèques et garanties qu'ils tiennent du Traité de Versailles, ce qui ne serait peut-être pas une opération bien avantageuse. Enfin, il serait à craindre aussi que les nouveaux créanciers ne demandent à exercer le contrôle que les Alliés se gardent le droit d'établir sur les finances de l'Allemagne.

Il y a d'ailleurs des degrés dans l'optimisme contraire des partisans de l'emprunt: les uns attendent seulement qu'il fournisse le solde des versements que l'Allemagne doit faire en 1922 et l'annuité prévue pour 1923. Les plus hardis espèrent qu'il sera possible d'anticiper les versements du Reich pour un certain nombre d'années.

Quoi qu'il en soit, en admettant que la haute Banque internationale arrive à se mettre d'accord sur l'opération—il est du reste entendu qu'en fait, ce sont les grands banquiers de New-York qui décideront de tout—la Commission des Réparations et les Alliés ne s'en trouveront pas dispensés d'avoir à régler la question principale qui est celle des sommes que l'Allemagne doit payer.

Nous reconnaissons que l'Allemagne ne peut pas payer annuellement en argent une somme supérieure à l'excédent que présente sa balance économique. Mais nous voulons du moins que cet excédent tout entier soit employé au paiement des réparations. Or ce n'est pas ce qui a eu lieu jusqu'ici. En effet, de l'excédent même des experts allemands, les Sociétés et les particuliers allemands ont transféré à l'étranger, depuis la paix, des sommes atteignant 6 à 7 milliards de marks-or, ce qui représente de 360 à 420 milliards de marks-papier au cours actuel du change. C'est dire que l'Allemagne, prise dans son ensemble, aurait pu matériellement verser au compte des réparations de plus qu'elle n'a versé. Quand le Gouvernement allemand excipe de l'impossibilité où il s'est trouvé de transférer au dehors des sommes qu'il prélevait à l'intérieur en marks-papier, nous pouvons à bon droit lui répondre que les moyens de transfert existaient en Allemagne, puisque les particuliers s'en sont servis et qu'il ne tenait qu'à lui de prendre des mesures pour s'en assurer l'usage.

Quant aux sources de revenu qui doivent être spécialement affectées à ce paiement, elles doivent consister principalement en droits sur les importations et les exportations qui peuvent être perçus en or ou en monnaies étrangères. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'il ne s'agit pas seulement de faire des recettes en marks-papier. Il faut ensuite les transformer en monnaies étrangères, ce qui n'est possible que pour des quantités limitées. C'est pourquoi, aussi, nous ne cessons de le répéter, nous devons avoir recours le plus largement possible aux livraisons en nature. Cependant, les coalitions d'intérêts n'en continuent pas moins à s'opposer à ce que le Parlement sanctionne les accords de Wiesbaden et de Berlin, qui ont précisément pour but de régler les modalités de ces paiements en nature.

Mais il est certaines conséquences de l'emprunt extérieur sur lesquelles nous voudrions aussi appeler l'attention. Cet emprunt, s'il est réalisable, mettra à la disposition de la Commission des Réparations, pour être attribués aux divers créanciers de l'Allemagne, des fonds dispersés dans les divers pays où les souscriptions auront lieu. Il faudra, par conséquent, transférer les capitaux correspondants dans les pays bénéficiaires des versements. Comment effectuera-t-on ce transfert?

C'est un devoir de loyauté élémentaire vis-à-vis de l'opinion publique, que de la mettre en face de ces problèmes, de lui en exposer, en toute bonne foi, les répercussions. Il serait déplorable et politiquement dangereux de continuer à réclamer la liquidation de la dette, si l'on s'obstine à ne pas vouloir accepter le paiement sous les seules formes où il puisse être fait.

LEON VIGNEAULT.

En Ville et aux Environs

NOUVELLES LOCALES

LA SOCIÉTÉ DU 14 JUILLET

La Société du 14 Juillet organise chaque année une fête dont les bénéfices sont employés à maintenir une école la langue française est enseignée gratuitement aux jeunes enfants.

Cette année, l'on nous annonce que cette fête sera encore plus importante que celles organisées les années précédentes, et cela parce qu'il faut que des fonds soient obtenus pour que cette école puisse subsister.

Le juge Armand Desangles, président du comité de la publicité de la Société du 14 Juillet, a annoncé à la presse que M. le gouverneur Parker, ainsi que M. le maire McShane et un certain nombre d'autres officiers civils, feront des allocutions. Tous les français et les franco-louisianais devraient se rendre à cette grande fête et aider ainsi une œuvre de plus méritoires.

EXERCICES DE FIN D'ANNÉE

Couvent du Mont Carmel

La semaine dernière ont eu lieu au couvent du Mont Carmel les exercices de fin d'année de cette digne institution, l'une des plus anciennes de la Louisiane, puisqu'elle vient de célébrer le 85ème anniversaire de sa fondation en Louisiane. Six jeunes filles ont reçues leur diplôme d'instruction supérieure et plusieurs autres ont graduées de l'école primaire du couvent.

Les jeunes filles qui ont reçues leurs diplômes sont: Mlle Isabelle Poché, Lucille Choppin, Lois Aucoin, Lassie Landreanu, Mathilda Kelly et Hilda Schulz. Celles qui ont graduées l'école primaire sont: Mlle Louise Bordes, Noëlle Guéry, Michael Sylvestre, Johanne Campos, Hélène Perovich et Romana Horrach.

ACADÉMIE DES URSLINES

L'Académie des Ursulines, le doyen des instituts de filles des Etats-Unis, a célébré jeudi dernier le 194ème anniversaire de sa fondation aux Etats-Unis en accordant, en l'occasion de la clôture de l'année scolaire, des diplômes à six jeunes filles et des certificats d'études primaires et commerciales à neuf autres. L'archevêque Shaw, de la Nouvelle-Orléans, a fait l'allocution principale. Les demoiselles qui ont graduées du Couvent des Ursulines sont: Mlle Sartola Adeline Savoie, de Belle Rose, Lne; Mary Jones Hauenstein, de Hattiesburg, Miss; Aline Marie Chapuis, de Crowley, Lne; Léonie Marie Grémillion, de la Nouvelle-Orléans; Elvire Bourgeois, de Lockport, Lne, et Edna May King, de la Nouvelle-Orléans. Celles qui graduent de l'école primaire sont Mlle Marie Gossen, Maxine Frémeaux, Naomi de Bellard, Anna May Simon, Franciska Malarcher et Marie-Antoinette Park, de la Nouvelle-Orléans. Celles graduent de l'école commerciale sont: Mlle L. M. Downey, de Burnside, Lne, et Leah Truxillo, de la Nouvelle-Orléans.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Parmi les nombreuses activités de notre Chambre de Commerce, nous sommes heureux de signaler à nos abonnés le projet d'une série d'articles sur l'importance du port de la Nouvelle-Orléans, qui doivent paraître dans le journal officiel, le "Bulletin."

Nous recommandons ces articles tout particulièrement à nos lecteurs, car nous considérons qu'il est de la plus haute importance que nos citoyens soient au courant des affaires qui se font sur place. Ce sera le plus sûr moyen de parler de notre ville et d'être de la bonne réclame.

UNE EMISSION DE BONS DE LA VILLE DE ST. LOUIS

Nous pensons ici que les dettes de la Nouvelle-Orléans sont déjà d'un tel volume qu'il serait imprudent, peut-être dangereux même d'en ajouter de nouvelles, et notre administration municipale se refuse très sagement à contracter d'autres dettes.

Voilà pourquoi nous avons appris avec surprise que la ville de St. Louis se propose d'émettre de nouvelles obligations, se montant au chiffre énorme de \$74,300,000. Les citoyens de la bonne ville de St. Louis doivent voter sous peu sur cette émission, et comme leur amour-propre civique est proverbial, il est certain qu'ils se taxeront de tout cœur pour l'agrandissement et l'amélioration de leur ville.

LE MARECHAL FRENCH CRÉE COMTE D'YPRES

Londres.—Le roi George a conféré au feld-marechal vicomte French la dignité de comte du Royaume-Uni avec le titre héréditaire de comte d'Ypres. Cette nomination est publiée aujourd'hui par "l'Official Gazette".

DANS LES PAROISSES

IL DOIT ÊTRE INHUMÉ EN FRANCE

Baton-Rouge.—En réponse à une lettre du gouverneur Parker qui lui demandait qui était, à son opinion, le plus grand héros louisianais de la guerre mondiale, le capitaine John D. Ewing, chef de la division louisianaise de la Légion Américaine, a déclaré qu'il était très probable que ce héros soit enterré dans une tombe incon nue et inobservée sur un champ de bataille de France.

LE "SENATEUR" CÉLEBRE

M. André François, natif de la Corse, bien connu des membres de la Législature sous le nom de "sénateur," vient de célébrer le 50ème anniversaire d'exécution du poste de portier du sénat de l'Etat à Baton-Rouge. M. François a servi comme portier sous six gouverneurs, MM. Francis T. Nicholls, Foster, Hall, Blanchard, Sanders et Parker. M. André François est âgé de 68 ans et il déclare à tous ceux qui veulent l'entendre qu'il est natif du pays où se fonda la démocratie et où naquit le grand Napoléon.

LA MALARIA EN LOUISIANE

Le service de la santé de l'Etat annonce une assez forte augmentation des cas de malaria. Pendant la semaine se terminant le 17 juin, soixante-quatre cas de cette maladie ont été reportés, alors que la semaine précédente seulement 22 cas sévissaient en Louisiane.

LES DIRECTEURS DE POSTE S'ORGANISENT

Les directeurs des bureaux de postes de la paroisse de l'Ascension se sont réunis à Donaldsonville dimanche dernier et ont organisé "The Ascension Welfare Council of the Postoffice Department." Les officiers suivants ont été élus: Dr. Paul T. Thibodaux, président; Mlle Maude Landry, vice-présidente, et Mlle Lucille Dalferès, secrétaire. Les meetings de cette nouvelle société auront lieu trimestriellement. Le prochain meeting aura lieu à Gonzales le 10 septembre prochain.

LES SONDES POUR LE PÉTROLE

La sonde pour le pétrole dans la paroisse de St. Bernard, au lieu dit "Alluvial City," continue. Les sondes ont rencontrés, paraît-il, des indications qui portent à croire qu'il y a du pétrole, mais on ne sait encore si le pétrole sera obtenu en quantité suffisante.

NOUVELLE PRISON A FARMERVILLE

L'on annonce de Monroe que la paroisse de l'Union va bâtir prochainement une nouvelle prison qui coûtera approximativement \$15,000. Un architecte de Monroe, M. J. W. Smith, a été chargé des plans de ce nouvel édifice.

UN VRAI FRANÇAIS!

Le fils du général Mareschal, garçonnet de quinze ans, fut, comme on sait, récemment écrasé dans une rue de Mayence par un camion automobile allemand.

Comme des soldats français, immédiatement accourus, entourèrent le véhicule en proférant des menaces, l'enfant, déjà guetté par la mort, se souleva et, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre perceptible, murmura:

—Faites pas de mal aux conducteurs. C'est moi qui ai été torturé.

Et il mourut, à la française, sans un reproche, sans une plainte, après avoir obtenu de son père désespéré qu'on ne toucherait pas aux conducteurs allemands.

LA POPULARITE DU TIGRE

On a dit qu'un homme public ne connaissait définitivement la gloire que quand sa tête avait été popularisée par les marchands de pipes. Nous ne sommes pas sûrs que M. Clemenceau ait été l'objet de cette consécration, mais peut-être n'est-il pas moins flatté de voir son effigie décorer une étoffe à la mode. Un abonné des Débats adresse à notre confrère un échantillon de la flanelle dont sont faites, en Vendée, les chemises des élégants et probablement les corsages de leurs compagnes. Entre deux bandes d'un gris discret, les portraits du vieil athlète alternent avec des drapeaux croisés. M. Clemenceau ne passe pas pour aimer la réclame, et on le sait homme de goût; mais comment ne serait-il pas touché de voir son image arborée sur la poitrine de ses concitoyens de Saint-Michel-en-Pareds?

La vérité sort de la bouche des enfants lorsque ce n'est pas la langue qu'ils tirent.

Echec Prohibitionniste

Sans vote à main levée, la commission de la marine marchande de la Chambre a repoussé l'amendement Bankhead au projet de loi de subsides aux navires, qui stipulait qu'aucune aide gouvernementale ne serait accordée aux bateaux sur lesquels on vendait des boissons alcooliques.

On n'a pas voté sur la proposition Edmonds, qui demandait que la loi Volstead fut appliquée sur mer en imposant une amende aux bateaux de toutes les nationalités desservant des ports américains et sur lesquels on permettrait la vente de boisson. La commission a demandé que la proposition fut rapportée par un vote du parti.

On pense que le rejet de l'amendement Bankhead portera la lutte au sujet de la question de la prohibition sur mer franchement devant la Chambre, à moins qu'on adopte un règlement qui permettrait de ne voter que sur les amendements de la commission. Dans ce cas, le représentant Bankhead a annoncé qu'il pousserait les choses jusqu'au bout en présentant une motion pour qu'on remaniât le projet de loi afin d'y insérer un amendement ayant pour but de fermer tous les bars sur les bateaux américains ayant part aux subsides du gouvernement.

Le conseil de tempérance, de prohibition et de morale publique de l'Eglise méthodiste épiscopale a fait entrer un nouveau élément dans les discussions qui se poursuivent au sujet de la vente de boissons sur les navires américains en publiant une lettre écrite en novembre dernier par M. D. E. Brundage, directeur du service d'annonces pour les navires du Shipping Board. Cette vente avait été franchement reconnue et défendue par le président Lasker mercredi dans sa réponse à la Compagnie Anheuser-Busch.

Le conseil des Méthodistes a déclaré que l'attention du Board avait été appelée par M. Walter F. Ballinger de Philadelphie sur les annonces des paquebots postaux des Etats-Unis dans le "Daily Mail" de Paris et l'édition parisienne du "Chicago Tribune," qui disaient clairement que "des vins fins et des boissons alcooliques étaient vendus à bord de ces navires."

Le conseil de l'Eglise dit qu'en réponse à cette lettre, M. Ballinger avait reçu une lettre de M. Bundage, écrite d'après les ordres du président Lasker, disant: "Ces annonces ont été faites par la compagnie des paquebots postaux des Etats-Unis, société privée qui avait affrété les navires. Le gouvernement n'avait alors aucune relation avec cette compagnie. Elles ont été faites non seulement sans l'approbation du Shipping Board, mais directement en contradiction avec l'acte du Board."

Les arguments publiés aujourd'hui par le Trésor, en ce qui concerne le transport des boissons sous

L'USINE FORD

Aux portes de la ville, sur la grand-route de Friscoville, dans la paroisse St. Bernard, la grande organisation conçue et contrôlée par le génie de Henry Ford doit ériger un entrepôt pour servir à l'exportation de ses étonnantes petites machines.

Les statistiques montrent qu'il a été construit, dans les immenses usines de Detroit, plus de cinq mille Fords par jour, pendant le mois de Mai. Malgré le fait, que le public Américain achète toujours la Ford, qu'il estime à juste titre comme étant la meilleure automobile du monde, quand on considère sa force de résistance, sa durée et surtout son prix, il est évident qu'il y a un excédent de machines qui ne peut-être absorbé par le marché des Etats-Unis.

Voilà pourquoi Henry Ford, qui comprend toujours le côté pratique des choses—et c'est là le secret de son génie—a étudié et compris les avantages du port de la Nouvelle-Orléans, et de suite a décidé d'y établir un entrepôt pour emmagasiner ses automobiles et les emballer pour les voyages dans l'Amérique du Sud.

Ainsi qu'Edison, le grand inventeur, dont il est du reste l'ami intime, Henry Ford comprend et prévoit les possibilités d'un changement et l'utilité qu'il peut en tirer, et voilà pourquoi nous pouvons nous réjouir du fait qu'il est venu s'établir chez nous. Cela veut dire, que Ford réussira à écouler une partie de la production de ses automobiles, et cela veut dire aussi que le port de la Nouvelle-Orléans en bénéficiera.

STATUE DE DANTE

On nous annonce que la colonie italienne a l'intention d'ériger une statue à Dante Alighieri. Les Italiens, formant une importante partie de la population de notre ville, ont mille fois raison d'honorer la mémoire d'un des grands génies de leur pays et aussi du monde.

On nous dit que le consul Italien, le Professeur Ferrata, et une foule des notabilités de la colonie, sont vivement intéressés à ce projet et feront leur possible pour ériger un monument tout à fait digne de l'auteur de la Divine Comédie.

scellés à travers l'Amérique, déclarent qu'il est illégal de transporter des boissons alcooliques sur ou à travers le territoire américain.

Suivant l'opinion de M. P. A. Vise, avocat général pour le département de la prohibition, la vente des boissons alcooliques à bord des navires du Shipping Board, en dehors de la limite des trois milles, est permise d'après les nouveaux règlements du Trésor.